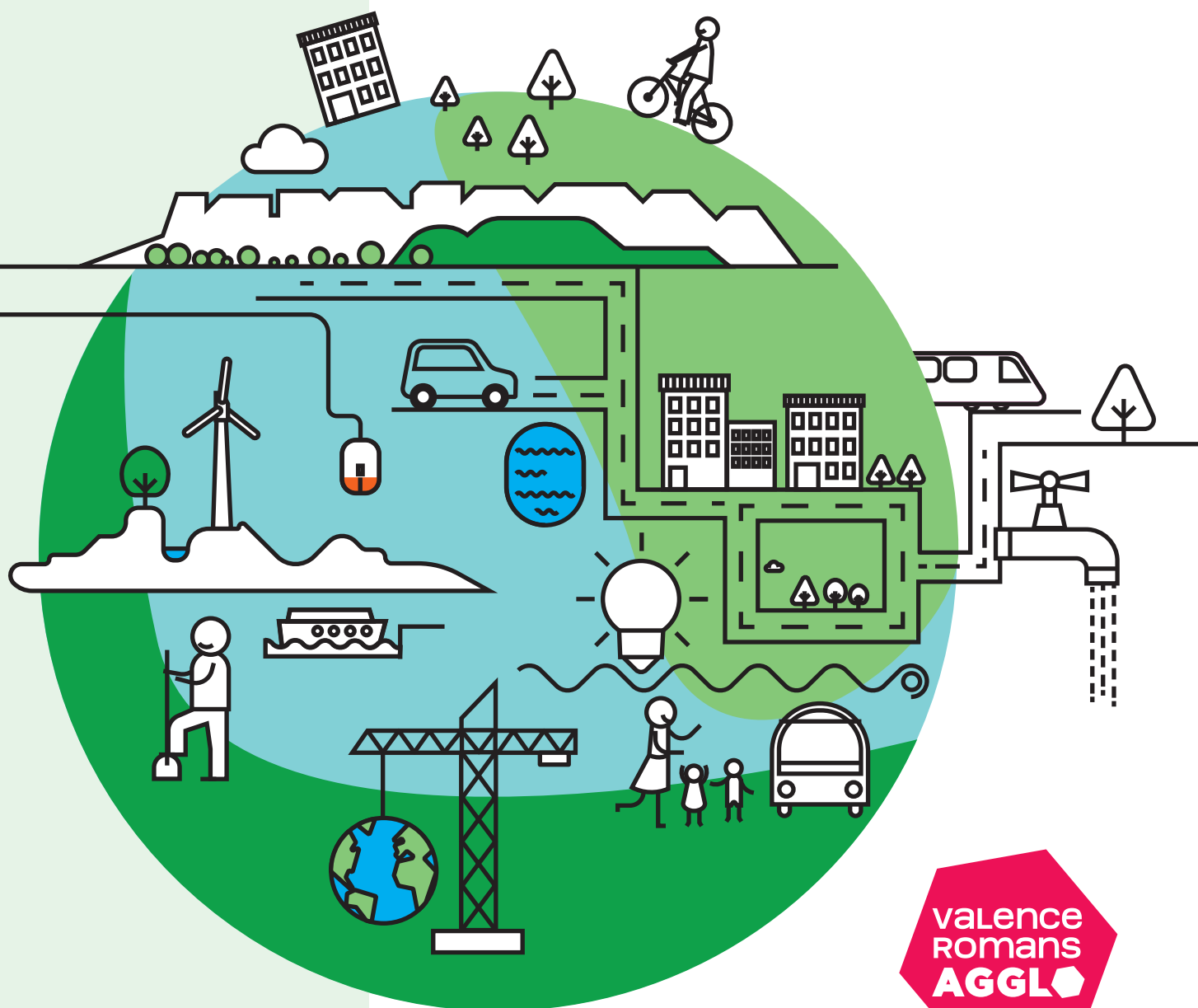


PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030

DOCUMENT DE TRAVAIL
Mars 2021



Valence
Romans
AGGL

Questions réponses

Nicolas Daragon

Président de Valence Romans Agglo

Quelles sont les caractéristiques d'un projet de territoire ?

Il s'agit d'une véritable feuille de route, fondée sur une vision à moyen et long terme pour notre territoire et ses habitants. Ce projet vient renforcer les actions portées lors du dernier mandat. Dès 2014, nous avons focalisé nos choix sur la protection de l'environnement, le développement économique, les services à la population dans une logique de cohésion sociale et de qualité du cadre de vie.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons investi plus de 300 millions d'euros entre 2014 et 2020. Ce sont des priorités que nous retrouvons dans la vision qui est la nôtre pour 2020 - 2030.

Quelle est cette vision ?

Notre territoire est riche de diversités qu'il est de notre devoir de préserver et de promouvoir. S'engager pour

préserver activement notre cadre de vie, développer le bien vivre, dans les limites des ressources de notre planète : tel est le sens que notre action doit prendre. Nous voulons offrir à tous les habitants un cadre de vie où le climat, la biodiversité, la prospérité économique, l'éducation, la mobilité, l'agriculture et la santé sont des priorités. Elle est le fruit d'un travail collaboratif entre les élus communautaires, les élus municipaux et évidemment la consultation citoyenne.

Comment définiriez-vous ce nouveau projet ?

Il est à la fois ambitieux, fédérateur et ouvert sur le monde. A mes yeux, s'inscrire

« S'engager pour préserver activement notre cadre de vie, développer le bien vivre, dans les limites des ressources de notre planète : tel est le sens que notre action doit prendre. »

dans les objectifs de développement durable de l'ONU est un bon indicateur de la justesse de notre projet de territoire. Prendre des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, œuvrer pour la croissance économique tout en réduisant les inégalités, promouvoir une consommation et une production responsables, développer un cadre de vie favorisant le bien-être et la bonne santé : ce sont des objectifs mondiaux dans lesquels nous avons souhaité nous inscrire.

Ce projet de territoire constitue donc à la fois une démarche locale et plus mondiale ?

C'est tout à fait cela. Un projet réfléchi, étoffé, qui se fonde sur les atouts exceptionnels de notre territoire : son patrimoine historique, culturel, naturel et aussi sur toutes les forces vives qui s'y investissent quotidiennement. Les élus, les citoyens,

les entreprises, les associations constituent autant d'acteurs locaux qui contribuent à la richesse et à la diversité de notre territoire et c'est avec eux que doit se construire ce projet. Nous avons fait le choix très fort de nous ancrer dans des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui sont, certes, des enjeux mondiaux mais dont nous voulons qu'ils soient déclinés localement à travers nos actions, au bénéfice de tous les habitants.

Pourquoi un projet 2020 - 2030 ?

En se fondant sur une vision, on ne se limite pas à la durée d'un mandat. On se projette dans le territoire tel que nous souhaitons le façonner, en adéquation avec les attentes des habitants. Nos ambitions sont grandes. Notre rôle d'élus est aussi, et peut-être avant tout, de nous projeter

dans l'avenir. C'est ce que nous avons fait en inscrivant ce projet sur 10 ans, jusqu'à 2030.

Comment ce travail d'anticipation a-t-il été perçu par les élus ?

Tous se sont beaucoup investis, pendant plusieurs mois. Les échanges ont été libres, toutes les idées ont été proposées, avec ensuite la nécessité de faire des choix dans une cohérence globale. L'agglomération regroupe plus de 1 000 élus avec ses 54 communes : tous connaissent leurs communes et les attentes de leurs concitoyens. Cette proximité nous permet de nous fonder sur les attentes des habitants et sur les enjeux locaux. Pour autant, l'objectif était aussi de dépasser les frontières communales pour penser l'intérêt des habitants, à l'horizon 2030.

Les étapes de la construction du projet de territoire

SEPTEMBRE 2020

CONSULTATION DES ÉLUS

9 rencontres élus sur plusieurs communes du territoire. Près de 1 000 élus communautaires et municipaux y ont participé. Plus de 100 propositions ont émergé de ces rencontres.

3 OCTOBRE 2020

SÉMINAIRE DES ÉLUS

Participation de 300 élus à l'analyse des propositions et la définition des priorités.

5 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE

GRANDE ENQUÊTE CITOYENNE

lagloetmoi.fr a été lancée en ligne et relayée par toutes les communes de l'Agglo au plus près des citoyens. Ouverte à tous elle interrogeait les citoyens sur leurs attentes pour le territoire dans de nombreux domaines. Plus de 3 000 personnes ont pu exprimer leur opinion, prise en compte dans le projet.

FÉVRIER 2021

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire permet de valider les engagements financiers du projet de territoire.

MARS 2021

VOTE DU PROJET DE TERRITOIRE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 RENCONTRES ÉLUS SUR LE TERRITOIRE

Le 2 septembre à Montéliér

Participation des élus de Malissard, Chabeuil, Montéliér et Valence.

Le 3 septembre à Portes-lès-Valence

Participation des élus de Montéliér, Montmeyran, Etoile-sur-Rhône, Beaumont-les-Valence et Portes-lès-Valence.

Le 7 septembre à Upie

Participation des élus de Beauvallon, Peyrus, Châteaudouble, Combovin, Barcelonne, Montvendre, Upie, La Baume-Cornillane et Ourches.

Le 8 septembre à Mours Saint-Eusèbe

Participation des élus de Génissieux, Peyrins, Geyssans, Triors, Châtillon-Saint-Jean, Saint-Paul-lès-Romans et Parnans.

Le 9 septembre à Chatuzange le Goubet

Participation des élus de Eymeux, La Baume-d'Hostun, Jaillans, Hostun, Beauregard-Baret et Chatuzange-le-Goubet.

Le 10 septembre à Saint-Marcel-lès-Valence

Participation des élus de Bourg-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Alixan, Châteauneuf-sur-Isère et Bourg-de-Péage.

Le 16 septembre à Romans sur Isère

Participation des élus de Granges les Beaumont, Saint-Bardoux, Clérieux et Romans-sur-Isère.

Le 17 septembre à Besayes

Participation des élus de Barbieres, Saint-Vincent-la-Commanderie, Marches, Bésayes et Charpey.

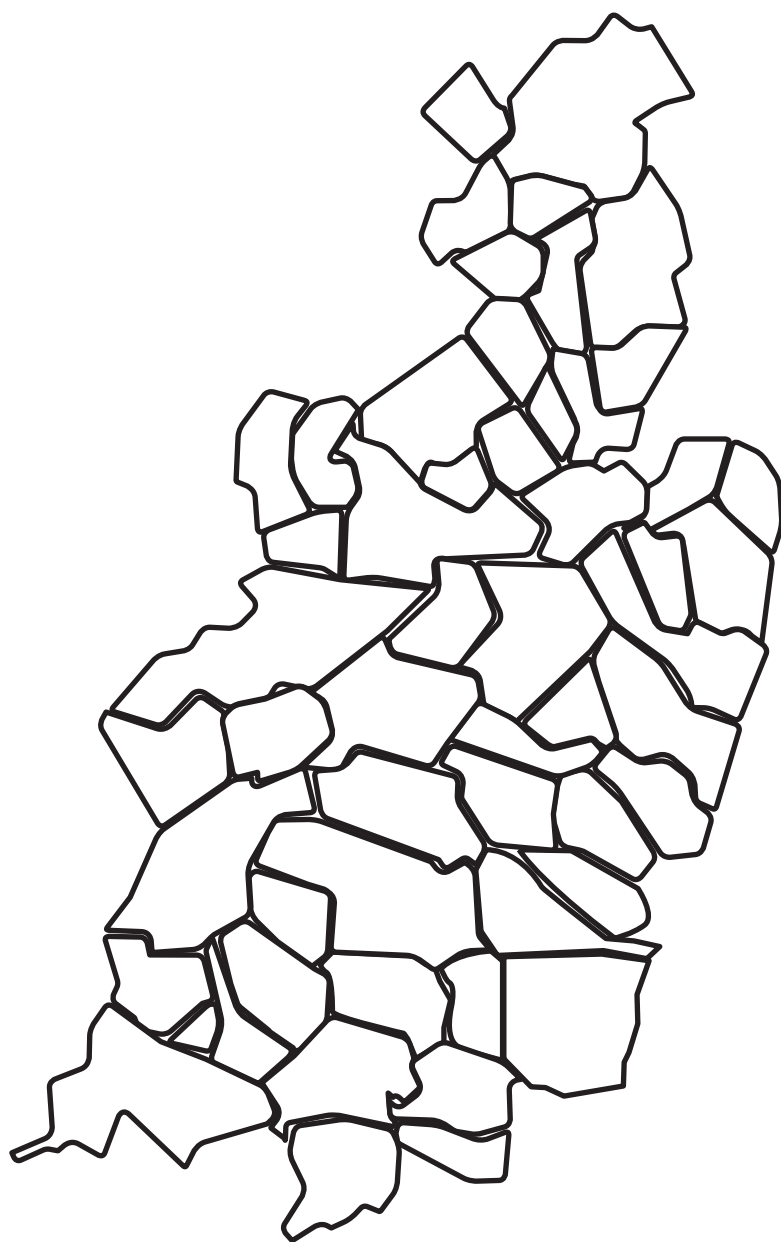
Le 22 septembre à Valherbasse

Participation des élus de Crépol, Le Chalon, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Valherbasse, Montmiral et Saint-Miche-sur-Savasse.

Les atouts de notre territoire

- Le cadre de vie, l'environnement, la beauté et la diversité du territoire.
- La situation géographique : à la confluence de nombreux axes de communication.
- La tendance bio.
- Des acteurs qui travaillent ensemble : clubs entreprises, chambres consulaires.
- Des équipements structurants de bon niveau : piscines, salles de spectacle...

« Qualité de vie et des services, dynamisme économique, coût de la vie modéré, gastronomie qui met en appétit... Notre territoire offre de belles opportunités ! Notre challenge : préserver notre cadre de vie, renforcer nos atouts pour attirer de nouveaux talents, cultiver une relation de proximité avec nos citoyens. »



Une déclinaison locale des enjeux mondiaux de développement durable



Face à l'urgence climatique, aux inégalités sociales, aux enjeux économiques et environnementaux, la communauté internationale et l'ONU s'accordent à dire qu'une coordination mondiale est nécessaire. La charte qui fonde l'ONU ne fait-elle pas référence à l'objectif de « préserver les générations futures du fléau de la guerre, [...] favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande » ?

Le contexte mondial

À la fin du deuxième millénaire, l'ONU avait donné un cap en érigeant, avec 189 États membres, la Déclaration du millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit Objectifs du millénaire pour le développement. Ces huit Objectifs du millénaire ont fixé, de 2000 à 2015, un cadre à l'action mondiale pour un développement empreint de coopération, de solidarité.

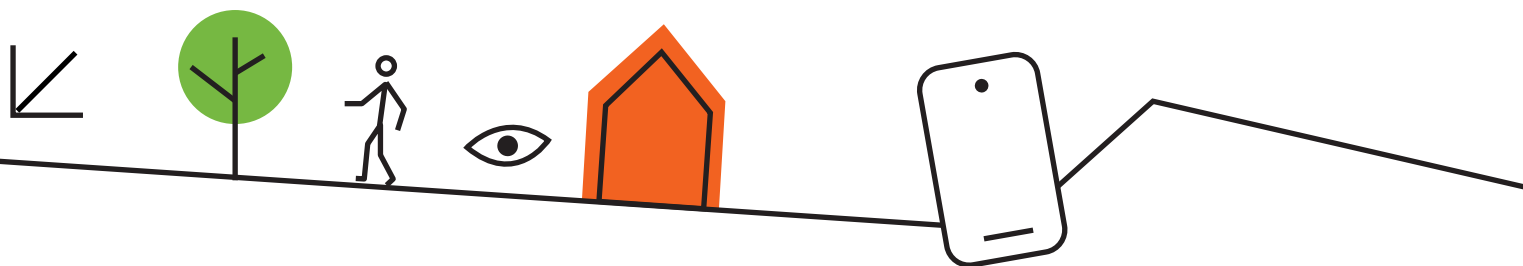
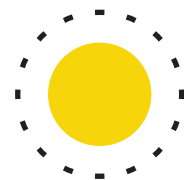
En 2015, ce sont les 17 Objectifs de Développement Durables mondiaux qui sont adoptés. Ils constituent «le programme de développement durable à l'horizon 2030» ou l'Agenda 2030. Les 193 états membres de l'ONU dont la France ont adopté ces objectifs et se sont engagés à mettre en oeuvre tous les moyens pour les atteindre, à échéance 2030.

L'engagement local

Parmi les objectifs de l'Agenda 2030 et leur mise en oeuvre sur le territoire français, bon nombre d'actions relèvent des compétences des collectivités territoriales. Pour Valence Romans Agglo, elles s'articulent notamment autour du développement économique, des transports et de la mobilité, de l'habitat, de la vie sociale et du cadre de vie, de la gestion des déchets et de l'assainissement. Dans la conception du projet de territoire,

Des indicateurs déjà intégrés dans les politiques publiques de Valence Romans Agglo

- › Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- › Le label Territoires à énergie positive (TEPOS),
- › Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV),
- › Cit'ergie,
- › Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA),
- › AfTerres, stratégie alimentaire 2050



travail essentiel de ce début de mandat, deux impératifs se sont imposés :

- la nécessité absolue de définir des actions en lien avec les enjeux mondiaux, dans la continuité des engagements pris lors du précédent mandat pour la transition énergétique, la protection de la biodiversité, la préservation de la ressource eau, l'équité sociale, le développement économique
- la volonté de fonder le projet de territoire sur une vision à moyen terme, au-delà de la fin du présent mandat : s'inscrire dans des objectifs à 2030, pour offrir une déclinaison territoriale inédite des objectifs de développement durable.

ce que notre planète peut nous offrir, ce que le Donut nomme le plafond environnemental

- œuvrer pour une justice sociale toujours plus grande, ce que le Donut nomme le « plancher social ».

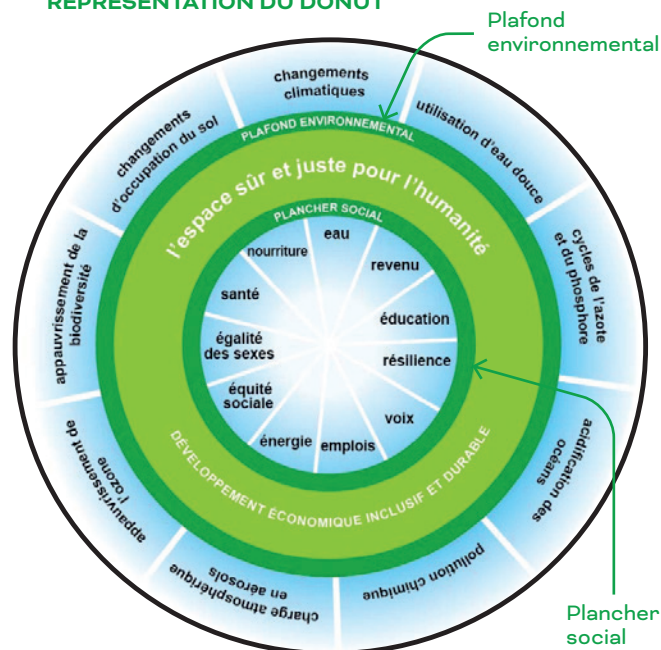
Entre les deux frontières du Donut, se trouve un espace dit sûr, sur le plan environnemental, et juste, sur le plan social, dans lequel l'humanité peut prospérer et l'activité économique doit s'inscrire. Par ailleurs, parce que les objectifs nécessitent un suivi, des indicateurs annuels sont en cours de définition. Ils permettront de quantifier l'avancement du projet de territoire en lien avec des objectifs de développement durable.

Le Donut

Chaque démarche entreprise par l'Agglo créant de multiples interactions, la collectivité a travaillé en se fondant sur la méthode Donut ou « doughnut economy » pour offrir une vision globale des actions entreprises. La rondeur symbolisée par ce Donut met en exergue les liens forts qu'il existe entre toutes les actions voulues dans le projet de territoire, avec deux objectifs essentiels :

- préserver nos ressources en ne consommant pas davantage que

REPRÉSENTATION DU DONUT



Ambition I

Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique

Consciente que les territoires jouent un rôle déterminant dans la transition énergétique, Valence Romans Agglo mène une politique volontariste depuis 2014 pour préserver les ressources, réduire les consommations énergétiques, protéger la biodiversité et produire des énergies renouvelables. Notre Plan Climat Air Énergie Territorial, en planifiant la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire, constitue un cadre d'actions ambitieux et une réponse locale aux enjeux planétaires. L'ambition des élus, en adéquation avec les attentes des habitants, est claire : diviser par 2 la consommation d'énergie à l'horizon 2050, réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en confortant le développement économique et l'emploi local. Mieux encore, l'Agglo ambitionne d'ancrer ses actions sur les objectifs de développement durable de l'ONU : répondre aux défis mondiaux liés notamment à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Programme d'actions sur la préservation de la ressource en eau
> **Mars 2014**

Campagne pédagogique « développement durable » dans les écoles du territoire
> **Sept. 2014**



Charte de développement Agricole et forestier (24 signataires)
> **Avril 2016**



Événement annuel « Terres animées »
> **Oct. 2017**



Ferme éolienne à Montrigaud / Montmiral
> **Sept. 2018**

Label CITERGIE
> **Nov. 2018**

Afterres 2050, la trajectoire agricole et alimentaire de l'Agglo
> **2019**

Ferme photovoltaïque à Portes-lès-Valence et toitures bâtiments publics
> **2020**

Réalisations 2014-2020

Nouvelle déchetterie à Portes-lès-Valence
> **Juin 2014**

Label TEPOS « territoire à énergie positive »
> **2015**

Deux maisons de l'habitat (Romans et Valence)
> **Mai 2017**

Adoption du Plan Local de l'Habitat pour 6 ans
> **Fév. 2018**

Adoption du Plan Climat (PCAET)
> **Avril 2019**

Assainissement : Redevance unique sur tout le territoire
> **Janv. 2020**

Conforter les actions du Plan Climat Air Energie Territorial

L'objectif est d'aller plus loin en se fondant sur 3 principes : contribuer au dynamisme économique local ; faire du territoire un territoire d'innovation ; réduire les inégalités face à l'énergie. Dès 2015, ces orientations ont été déclinées en 82 actions opérationnelles, en coordination avec près de 180 acteurs locaux.

Au ♥ du projet de territoire !

› Intensifier la production

d'énergie verte : donner une part toujours plus importante aux énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse)

› **Investir massivement pour transformer l'éclairage public** en le rendant moins consommateur en énergie. Les enjeux sont aussi bien environnementaux que

sociaux et économiques : lutte contre la pollution du ciel nocturne, sécurité des habitants, maîtrise de la consommation d'énergie.

› **Réduire les consommations énergétiques des équipements de l'Agglo** lors des travaux de rénovation pour réaliser des économies d'énergie et offrir davantage de confort aux usagers.

Valoriser nos richesses agricoles

Une des grandes richesses de notre territoire est d'allier des espaces urbains, péri-urbains et des terres agricoles. Cet équilibre participe à notre attractivité et à notre qualité de vie. Il doit donc être préservé. L'ancrage de nos activités agricoles et forestières, le renforcement d'une économie de proximité en lien avec nos agriculteurs et du lien villes-campagne, sont autant de priorités chères aux habitants comme aux élus.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Valoriser les productions agricoles pour une alimentation de qualité par la mise en place d'un programme alimentaire ambitieux.** Objectif, à l'horizon 2050, l'autonomie alimentaire pour satisfaire les besoins essentiels de tous avec une nourriture saine et suffisante, fondée sur une économie respectueuse de l'environnement.

› Encourager les actions d'économies de l'eau dans le domaine agricole.

Concrètement, il s'agira d'améliorer la préservation et la gestion de la ressource en eau, accompagner les évolutions de l'agriculture, améliorer les rendements des réseaux d'eau potable et la sécurisation de l'approvisionnement tout en optimisant le traitement des eaux usées rejetées.

Préserver nos ressources

Parce que nos ressources naturelles sont épuisables, leur préservation est essentielle pour l'avenir de notre territoire, de la planète et de l'humanité. À l'échelle de notre territoire, il est essentiel de préserver ces ressources, de veiller à ce que l'activité humaine ne dépasse pas les capacités de notre planète à y répondre durablement.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Gérer durablement la ressource en eau potable, traitement, gestion des cours d'eau et des crues** : réseaux d'eaux pluviales, puits d'infiltration, bassins de rétention et d'infiltration dans les zones urbanisées. Entretien des cours d'eau dans une logique de continuité écologique, opérations de renaturation des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues tels les digues et barrages.

› **Limiter la consommation de terres agricoles et travailler sur l'autonomie alimentaire du territoire**. L'étalement urbain, pour les besoins de l'urbanisation, a entraîné une consommation d'espaces agricoles excessive, au regard de la démographie. La démarche environnementale et agricole de l'Agglo vise à conforter l'équilibre entre rural et urbain, notamment en restituant, avec le soutien de partenaires et de start-up du territoire, des terres agricoles. Un enjeu considérable pour la protection de nos ressources et à la réussite du programme alimentaire que nous soutenons, à l'horizon 2050.



Le saviez-vous ?

La consommation d'eau au niveau planétaire a été multipliée par 6 en 60 ans. L'eau, constitue une ressource précieuse, essentielle à la vie. Une consommation raisonnée est donc essentielle.



Proposer aux habitants des réponses concrètes en matière d'environnement

La concertation citoyenne organisée lors de l'élaboration du projet de territoire a fait ressortir des attentes environnementales très fortes : protéger nos ressources, consommer moins d'énergie, optimiser les déplacements... C'est une priorité pour les élus : les investissements de l'Agglo visent à offrir un cadre de vie toujours plus respectueux de l'environnement.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Mettre en place des subventions encourageant les solutions écologiques destinées aux particuliers** : projets de rénovation pour un habitat moins énergivore, déplacements doux...

› **Encourager le tri des déchets et notamment celui des biodéchets.**
Les déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables représentent un tiers des poubelles résiduelles. Ils constituent une ressource importante en matière et en énergie.

› **Inciter à la désimperméabilisation des sols.** Cela passe par des mesures qui vont faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Ou encore par l'intégration de la nature et de l'eau dans les projets d'aménagements urbains. Ces mesures permettent de faire face à l'élévation des températures de l'air et de surface des centres villes.

› **Réduire l'impact environnemental et la pollution de l'air,** en poursuivant les actions sur l'A7.

Ambition 2

Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité

Valence Romans Agglo est un territoire à fort potentiel, avec de nombreux atouts : une position centrale en Auvergne Rhône-Alpes, un tissu économique dynamique, un pôle universitaire au rayonnement régional, des filières d'excellence comme le cuir, l'agroalimentaire, la logistique ou l'image animée, un tourisme fondé aussi bien sur les centres urbains que les sites naturels... Avec 100 000 emplois, 2 000 créations d'entreprises par an, 56 parcs d'activités économiques, le territoire constitue le cinquième pôle économique de la région Auvergne Rhône-Alpes. Des atouts que ce projet de territoire vise à conforter. En actionnant tous les leviers qui permettent d'encourager la dynamique économique, la création de richesse et donc l'emploi, mais aussi en soutenant des projets innovants, dont l'impact social et environnemental est à la fois fort et local. Des projets au service des nouveaux modes de vie des citoyens autant que du développement d'une économie durable.

Label Territoire d'excellence pleine nature

Gouvernance partagée avec Harmonie 2030

Travaux du Campus de l'Image à Bourg-lès-Valence

Travaux du nouveau parc des expositions et des congrès à Valence

L'agglo membre du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes

> 2018

> 2020

Réalisations 2014-2020

> 2019

Lancement des journées métiers d'art sur le territoire

Certification ISO 14001 renouvelée pour le parc d'activités Rovaltain

Le Pôle Image de la Cartoucherie a fêté ses 10 ans

Fusion de 3 structures associatives dans la Plateforme pour l'Emploi

Nouvel office de Tourisme à Romans-sur-Isère

Lauréat « territoire d'innovation et de grande ambition » avec le projet capitale des start-up de territoire

Accueil du 1^{er} bateau de croisière à la Halte fluviale à Valence

Conforter l'attractivité de notre territoire

Valence Romans Agglo attire les entreprises, les touristes, les habitants issus d'autres départements ou régions. Une attractivité liée à de nombreux facteurs : services offerts aux habitants, cadre de vie, respect de l'environnement, emploi, dynamisme économique, projets de développement portés par la collectivité, écoles et universités, événements, gastronomie... Un véritable écosystème dont la mission des élus est de préserver l'équilibre.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Investir sur les sites et événements qui attirent sur le territoire, tels le port de plaisance ou la Foire du Dauphiné.** Ils constituent des temps forts et des équipements structurants pour les habitants et sont aussi l'image que nous renvoyons.

› **Conforter la dynamique des centres villes et centres bourgs.** Les cœurs de ville ont de nombreux points forts. Il est essentiel que chaque habitant puisse y accéder facilement, y faire ses courses, y passer des moments en famille et envisager de s'y installer. Cela passe par un soutien au commerce, à la rénovation des habitations et par une stratégie sur les déplacements.

› **Poursuivre le développement du numérique.** La transformation numérique nous impacte tous. Elle est essentielle pour les communications, les apprentissages, les achats et les

activités professionnelles. Elle est indispensable pour que chacun, toutes générations confondues, puisse accéder aux services publics tout comme pour le développement économique des entreprises. Son développement sur tout notre territoire à la fois rural et urbain est une priorité : chacun doit avoir le même accès aux services numériques.

› **Consolider notre attrait touristique (randonnée pédestre, aires de camping-cars...).**

La randonnée est la première activité sportive pratiquée par les Français en vacances. Notre territoire est reconnu pour le charme de ses paysages et ses parcours de randonnée. C'est un atout qu'il faut promouvoir, en portant des projets collectifs comme par exemple le stationnement au départ des chemins de randonnée.

Le saviez-vous ?

Preuve de sa capacité à séduire, le territoire est classé N° 1 pour son attractivité, selon le baromètre Arthur Loyd pour la seconde année consécutive.



Préserver l'équilibre existant sur notre territoire, entre rural et urbain

Riche de particularismes, notre territoire est notamment composé d'espaces urbains, péri-urbains et de terres agricoles. Cet équilibre « rural - urbain » qui constitue notre ADN, fait la fierté des habitants et nous différencie. Accéder aux services du monde urbain tout en profitant des richesses du monde rural, tel est l'équilibre qu'il nous faut protéger et favoriser.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Optimiser ou réhabiliter les zones économiques afin de limiter l'impact sur les terrains agricoles.** L'enjeu est de trouver un équilibre entre ces zones économiques où un grand nombre des citoyens travaillent et nos zones agricoles indispensables à l'économie, la biodiversité et à notre futur alimentaire.

› **Limiter l'essor des zones commerciales périphériques.** C'est un enjeu pour maîtriser l'étalement urbain, préserver notre foncier agricole et sauver nos centres villes.

› **Aider à la réhabilitation de friches, après le départ d'une entreprise ou l'arrêt d'une activité majeure sur une commune.** Friche commerciale ou industrielle, elle suppose un travail de requalification, parfois de dépollution puis recherche d'un projet répondant aux attentes des communes et de ses habitants. Cette mission essentielle permet de faire évoluer notre territoire en ancrant nos actions dans de nouvelles exigences économiques et environnementales.

Développer une identité forte

Plus de 90 % des personnes ayant participé à la consultation citoyenne sont fiers de vivre dans notre agglomération et n'en changeraient pour rien au monde ! L'un des objectifs du projet de territoire est de consolider cette fierté d'appartenance et d'ancrer cette identité forte, dans l'esprit de tous.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Amplifier notre politique d'attractivité et intensifier la communication pour faire connaître nos atouts...** Label tourisme qualité de vie, développement durable, bon goût, bien vivre. Un seul objectif : dans l'esprit et le cœur des touristes, devenir un incontournable pour des vacances réussies. Dans celui des entreprises et des familles, être identifié comme un territoire dynamique et engagé.

› **Fédérer par le sport collectif professionnel.** Il réunit les habitants, les fédère autour de moments partagés, d'exploits, d'efforts de groupe. Il est aussi un lien entre communes, et participe à développer une identité partagée. Le rôle de Valence Romans Agglo est de soutenir les projets sportifs et de les fédérer.

› **Attirer les familles et les jeunes actifs sur notre territoire pour une installation durable.**

C'est encourager les familles, les étudiants à rester sur notre territoire. Pour cela, ils doivent y trouver qualité de vie, services à la population, facilités de déplacements, dynamisme économique... Pour les étudiants par exemple, cela passe par des politiques spécifiques en faveur de l'enseignement supérieur, de l'emploi des jeunes, de l'habitat, de la culture. Autant de leviers prioritaires et en cohérence avec les actions du précédent mandat.

Ambition 3

Développer et adapter les services à la population

Offrir à tous un cadre de vie harmonieux repose sur un équilibre qui impose la plus grande vigilance au quotidien, qu'il s'agisse de protection de l'environnement, de dynamisme économique ou de services à la population. Pour les familles, l'Agglo exerce ses compétences en matière de petite enfance (accueil et éveil), de jeunesse (activités de loisirs, information et accompagnement), de vie scolaire (cantine, piscines et école numérique), d'enseignement artistique. Cet engagement est complété par une offre culturelle particulièrement riche (comprenant des équipements et des événements dans les domaines de la musique, de la danse, du cinéma, du théâtre et des arts plastiques) et des équipements sportifs répondant aux besoins des habitants. Pour offrir à tous le maximum de solutions pour profiter de ces services et se déplacer au quotidien, Valence Romans Agglo déploie également une politique ambitieuse pour la mobilité.

Apprentissage de la natation pour tous les enfants du territoire

Rénovation de la Médiathèque de La Monnaie à Romans-sur-Isère
> 2017

Ouverture du Crématorium à Beaumont-lès-Valence

Menus végétariens dans les écoles et dans les multi-accueils, une première en France !

Transport interconnecté pour emmener les enfants en vacances

5 multi-accueils engagés dans la démarche nationale « Parler bambin »

Napoléon à la Maison des têtes

Démarrage du chantier de la Médiathèque Latour-Maubourg

Inauguration de l'extension de l'Ecole d'Art

Réouverture du Cpa renoué et agrandi et petite salle du Lux reliftée

Accueil du Tour de France sur 7 communes de l'Agglo

> 2018

Réalisations 2014-2020

Début de l'obtention de nombreux labels : Pays d'Art et d'Histoire / Bibliothèque numérique de référence, label Etnopôle
> 2016



Démarrage des travaux à La Comédie
> 2019

Fin du plan piscines avec la réalisation de 4 grands chantiers pour 41 M€
> 2020

- 2 nouveaux multi-accueils à Montmeyran et Malissard et travaux conséquents à Ravel et aux Balives
- Extension du réseau de lecture publique sur Châteauneuf-sur-Isère, Étoile-sur-Rhône
- Soutien aux événements sportifs : Tour de France, Masters de Pétanque, BMX à Chabeuil et Mours

Optimiser les services proposés aux habitants pour s'adapter à leurs attentes

Valence Romans Agglo accompagne les habitants du territoire en proposant des services adaptés à leurs attentes et à leurs modes de vie au quotidien. Cet engagement particulièrement important lors du précédent mandat, se poursuivra dans tous les domaines : garde pour les tout-petits, restauration collective des écoliers, activités enfance et jeunesse, enseignement artistique, offre culturelle et sportive, ou encore solutions pour l'habitat et le logement.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Compléter l'offre culturelle en développant le réseau de salles de spectacles gérées par l'Agglo.** Aux côtés de l'ensemble des acteurs culturels locaux, l'objectif est de proposer une offre culturelle diversifiée, de qualité et accessible à tous.

› **Accompagner le développement des équipements.** Plusieurs chantiers ont été menés sur le précédent mandat pour agrandir, réhabiliter, labelliser, ouvrir largement l'offre à tous les publics dans tous les domaines : petite enfance, lecture publique, spectacle vivant, arts plastiques, arts visuels,

patrimoine. L'objectif est de poursuivre en ce sens en proposant un accueil, un service et une offre de qualité, à tous les publics tant en milieu rural qu'urbain.

› **Adapter les bâtiments aux nouveaux usages.** La Médiathèque Simone-de-Beauvoir, le Conservatoire... sont des lieux de vie, d'apprentissage et de culture et doivent s'adapter aux attentes des citoyens et du public, tout en s'inscrivant dans une logique d'économies d'énergie. L'accueil et l'éveil des tout-petits dans des équipements confortables et rassurants en tous points constitue également une priorité.

Offrir une mobilité multimodale à l'échelle du territoire

Dans les attentes exprimées par les citoyens, les déplacements font partie des préoccupations majeures. Se déplacer simplement au quotidien, avec des solutions adaptées et variées, respectueuses de l'environnement et en phase avec les objectifs de développement durable de l'ONU. Cette ligne directrice sera confortée dans les années à venir.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Favoriser les modes de déplacements alternatifs tels le fluvial et le ferroviaire.** En s'appuyant sur toutes les ressources de notre territoire, il est possible d'enrichir l'offre de transport et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

› **Créer les infrastructures combinant les modes de déplacements pour relier l'ensemble du territoire.**

Dans une logique « multimodale » respectueuse de l'environnement, le projet de territoire 2020 / 2030 vise à élaborer un nouveau schéma de développement intégrant tous les modes de déplacements (mobilité

douce, transport en commun), les flux sur nos bassins de vie, et les liaisons entre les communes (centres villes, équipements structurants). Pour atteindre ces objectifs, la richesse de l'offre et des moyens de mobilité sera essentielle : transport à la demande, véhicule électrique en libre-service, offre pour les personnes à mobilité réduite...

› **Soutenir le projet de construction d'un 4^{ème} pont sur l'Isère.**

Il permettra notamment de soulager le trafic de véhicules en provenance de Romans et Bourg-de-Péage.

Penser la mobilité en connexion avec les autres territoires et en adéquation avec les modes de vie des citoyens

Le caractère à la fois urbain et rural de notre territoire invite à prendre en compte tout autant des modes de vie différents, la transition écologique, la révolution numérique, la sécurité, l'innovation et le souhait d'une mobilité durable. Un sujet dont l'Agglo s'est emparée lors du précédent mandat, en travaillant sur les mobilités douces, les véhicules électriques, l'élargissement de l'offre aux usagers. Un sujet au cœur du nouveau projet de territoire.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Veiller à maintenir des connexions vers l'extérieur du territoire en poursuivant l'amélioration des infrastructures existantes** avec notamment la création d'un 4^{ème} pont sur l'Isère, une vigilance sur

les liaisons gare TGV. Ce sont des points névralgiques de la vie de notre territoire, ils confortent notre attractivité. À ce titre, ils constitueront les priorités du nouveau mandat.

› **Étudier la mobilité à l'échelle du bassin du Grand Rovaltain.** Toute stratégie de mobilité doit, si elle souhaite être efficace, s'inscrire

à la fois dans les habitudes des habitants et dans une logique de bassin de vie.

S'appuyer sur la logique territoriale et solidaire dans les services à la population

Etre solidaire, c'est faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul. Le projet de territoire concourt à mettre en commun toutes les attentes et à réfléchir à une dynamique territoriale en phase avec les préoccupations citoyennes. L'équilibre entre richesses rurales et émulation urbaine est déterminant. Il constitue l'ADN de notre Agglo et sera donc conforté.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Renforcer la compétence jeunesse pour les communes rurales,** en étoffant l'offre à destination du jeune public et des familles.

› **Proposer des conditions d'accueil durables pour les gens du voyage,** voilà qui participe pleinement à une cohabitation sereine. Les aménagements sur les aires de voyages se poursuivront donc ainsi que l'accompagnement à la sédentarisation dans certains cas.

› **Faire de l'Agglo un relais de communication des événements festifs des communes.** Plus de 500 événements sont organisés chaque année sur le territoire. Pour répondre aux attentes des habitants et faire connaître la richesse exceptionnelle de l'offre culturelle, il sera essentiel de renforcer la communication.

› **Élargir nos compétences en matière de gestion des piscines d'été.** Elles proposent des jeux, du sport et de la détente pour les familles, les enfants, les écoles, les associations et les clubs de sport. Si l'Agglo gère 7 équipements* à ce jour, elle prévoit aussi d'apporter son soutien aux communes équipées d'une piscine ouverte l'été, lorsque celles-ci sont reconnues d'intérêt communautaire.

› **Améliorer le fonctionnement des fourrières animales.** Elles assurent la prise en charge et l'entretien des animaux errants ou saisis, dont le nombre ne cesse de croître. Afin de répondre à cette triste réalité, les fourrières du territoire seront renouvelées.

* piscines

Ambition 3



Développer une mobilité durable avec Valence Romans Déplacements

La mobilité et les conditions de déplacement sur notre territoire constituent une des préoccupations majeures des concitoyens : pour se rendre au travail, organiser la vie familiale et les activités, elles sont un élément essentiel de la qualité de vie. Valence Romans Agglo mène à cet égard une politique ambitieuse, portée par Valence Romans Déplacements, pour offrir à tous des solutions de mobilité adaptées et respectueuses de l'environnement.

Conforter et développer de nouvelles mobilités

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de mobilité, un projet de service innovant et adapté à la diversité de notre territoire sera mis en œuvre : développement d'un réseau de bus attractif et performant (cadencements adaptés, transport à la demande...) ; renforcement des solutions de covoiturage et d'autopartage ; développement des modes actifs (vélo, marche à pied), ...

Créer une dynamique vélo sur le territoire

Dans la perspective du doublement de la part modale du vélo, l'objectif est de mettre en œuvre un plan d'action concret et ambitieux. Il sera articulé autour de la création d'un réseau cyclable intercommunal continu et sécurisé, du développement de "services vélo" performants et d'opérations de sensibilisation à la pratique du vélo.

Développer de nouvelles énergies

Se doter d'une flotte de bus 100% à faible émission passe par la mise en œuvre d'un mix énergétique performant et tourné vers l'avenir : développement des bus électriques et bioGNV dans la perspective de bus fonctionnant à l'hydrogène vert. La flotte de vélos à assistance électrique sera également développée.

Créer et restructurer les outils d'exploitation

Faire face aux défis de la transition énergétique nécessite une mutation des outils d'exploitation. Cela passe notamment par la création de dépôts de bus nouvelle génération intégrant les nouvelles énergies.

Ambition 4

Préserver les équilibres qui font la richesse de notre Agglomération

Notre agglomération présente de nombreuses singularités. Dans son organisation géographique et territoriale d'abord, avec deux bassins de vie organisés autour de Valence et Romans. Un vaste territoire qui a la particularité de s'étendre, du Nord au Sud, sur 70 kilomètres, maillé par 54 communes, dont une majorité de petits villages, à dominante rurale. L'histoire de sa construction est également originale, Valence Romans Agglo est une jeune intercommunalité dont le périmètre définitif a seulement été acté en juin 2015, au terme de nombreux échanges et débats avec les communes. Sa configuration actuelle a été figée en janvier 2017, avec l'entrée des 5 communes de la Raye. Ces réalités ont vocation à être autant d'atouts pour notre intercommunalité. Elles font de Valence Romans Agglo un véritable « territoire d'équilibre », capable de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de demain, quels que soient les modes de vie et les aspirations de nos concitoyens.

Mise en place
d'un fonds de
concours
> **2014**

Lancement
de l'école
numérique
> **2016**

Contrat
de ruralité
> **2017**

Fonds spécial
d'urgence face
aux intempéries
> **2019**

Séminaire
des élus
> **2020**

Réalisations 2014-2020

Contrat de ville
> **2015**

Accès à internet
pour tous :
100 bornes wifi
installées dans
les communes
> **2016**

Nouveau
programme
de logements
sociaux
> **2018**

Lancement
de la GRU
> **2019**

Vote extension
cuisine centrale
> **2019**

Consultation
citoyenne
laggloetmoi.fr
> **2020**

L'équilibre financier et la solidarité intercommunale

Lors du précédent mandat, plus de 300 millions d'euros ont été investis au bénéfice du territoire et des habitants. Cet engagement a été rendu possible grâce à d'importantes mutations opérées dans l'organisation des services adossée à une gestion responsable de l'argent public. Il se fonde sur une mutualisation des moyens et la recherche de partenariats efficaces, notamment avec la Région et le Département. Dans cette logique, la solidarité territoriale constitue un des fondements de la cohésion intercommunale.

Au ♥ du projet de territoire !

› Aider les communes en fonction de leur richesse par la dotation de solidarité et les fonds de concours.

La dotation de solidarité s'élèvera à 7 millions d'euros par an. Le Fonds de concours sera quant à lui de 1 million d'euros afin de soutenir les projets d'investissement des communes. Ces deux mesures constituent des signaux forts et les preuves très concrètes de la coopération intercommunale. La particularité de ce nouveau mandat, visant à placer davantage les municipalités au cœur du projet de territoire, elle laisse aux communes le libre arbitre quant à l'utilisation de cette dotation de solidarité, en se fondant sur leur connaissance des attentes de leurs concitoyens.

› **Mettre en œuvre une méthodologie permettant de suivre l'impact social et environnemental des actions de politique publique.** Dès 2022, un pilotage sera donc mis en place afin de pouvoir mesurer les impacts des projets développés sur le territoire.

› **Continuer à développer la mutualisation.** Elle permet de faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas

faire seul. Elle offre la garantie d'un traitement équitable des citoyens, quel que soit leur lieu d'habitation. Enfin elle est source d'économies. Ainsi, différents services mutualisés seront mis en place : brigade verte contre les dépôts sauvages, vidéo-protection, partenariat des polices municipales, agrandissement de la cuisine centrale, ingénierie auprès des communes pour le développement de la nature en milieu urbanisé et le respect de l'environnement.

› **Développer des services mobiles dans les territoires fragiles.** Offrir à tous les habitants du territoire des services répondant à leurs attentes, en intégrant la question des déplacements et de l'accès au numérique : tels sont les enjeux de ces services mobiles. Cela passe notamment par l'offre France Service et les déchèteries mobiles.

› **Valoriser les matières premières locales de l'Agglo dans la construction d'équipements publics.** L'objectif est de promouvoir et mettre en valeur les richesses du territoire tout en concourant au développement économique local.

L'équilibre rural / urbain : valoriser notre patrimoine urbain et rural, conforter un développement économique bénéficiant à toutes les communes

Un des forces du territoire est la coexistence entre des espaces urbains et ruraux : les richesses environnementales, agricoles et forestières y côtoient la dynamique de l'urbain. Un bel équilibre est né de cette alchimie.

L'équilibre entre élus et citoyens : le débat permanent

La proximité avec les concitoyens fait partie du quotidien des élus : ils sont à l'écoute de leurs attentes, de leurs besoins et des projets qui leur tiennent à cœur. Ce dialogue constitue aussi une des composantes de la relation de Valence Romans Agglo avec les habitants du territoire. Leur implication dans les processus de décision publique et dans les choix collectifs constitue une aide précieuse.

Au ♥ du projet de territoire !

› Poursuivre le dialogue avec les citoyens, par le biais de consultations et d'enquêtes.

Elles sont la preuve de l'implication directe des citoyens dans la vie et les choix faits par l'intercommunalité. Dans l'élaboration de ce nouveau projet de territoire, ils ont été plus de 3000 à répondre à la consultation organisée pour cerner leurs priorités, connaître leur vision du développement du territoire. Une somme d'informations précieuses. Ce dialogue se poursuivra tout au long du nouveau mandat.

› Offrir aux citoyens une vision claire de ce que l'Agglo fait pour eux au quotidien.

Les nombreux services proposés par l'Agglo à la population méritent d'être toujours mieux connus, tout comme l'implication des agents au quotidien. L'Agglo a fixé cet objectif dès le précédent mandat. Avec le nouveau projet de territoire, elle entend intensifier cet engagement en développant une « politique de gestion des relations usagers » ambitieuse.

› **Amplifier la participation citoyenne et l'implication des forces vives dans l'établissement de diagnostics et les process de décision, notamment avec le Conseil de développement (CODEV).** Ils participent à la vie économique

locale, à la vie associative et souhaitent apporter leur concours aux diagnostics et aux décisions liées au développement du territoire. Leur mobilisation est essentielle et constitue une richesse que l'Agglo entend bien faire grandir.

L'équilibre institutionnel et politique : une gouvernance dépassant les clivages politiques

Dans cette logique de solidarité intercommunale, l'équilibre institutionnel et politique prend toute sa dimension. Il dépasse les clivages politiques pour s'inscrire dans « une gouvernance partagée », avec toujours la vision d'un projet utile à tous les habitants, à court, moyen et long terme.

Au ♥ du projet de territoire !

› **La charte de confiance**

Il vise à construire un modèle équilibré d'actions et de gouvernance respectueux de la libre administration des Communes. Il sera le garant des valeurs fondatrices de l'Agglo et de ses Communes, en s'assurant d'offrir à tous un égal accès aux biens et aux services, en développant la concertation et en fédérant tous les acteurs dans le sens du bien commun.

› **Le Projet d'administration**

Défini par les élus, le projet de territoire sera déployé sur le terrain par les équipes de l'Agglo à travers le « Projet d'administration ». Il s'agira de mettre en œuvre efficacement les propositions des élus et apporter un service de qualité aux citoyens. Le projet d'administration conforte en interne une vision et des valeurs partagées par tous les agents et favorise par ailleurs des axes de progrès de l'organisation.

› **La composition de de l'Exécutif**

Un niveau d'investissement conséquent

400 millions €

150 M €

sur les politiques
publiques à inscrire
dans la Donut
économie

70 M €

pour de nouvelles
actions en faveur
de la transition
écologique, de
l'attractivité et
des services à la
population

100 M €

impulsés par
une solidarité
renforcée
auprès des
communes
(42 M €
en direct)

80 M €

portés par
Valence Romans
Déplacement
et les Régies
de l'eau et de
l'assainissement

Abdelkrim ABOULAICH - Thierry ABOULIN - Jacques ABRIAL - Françoise AGRAIN - Aline AGUÉSSY - Pascal ALBOUSSIERE - Aurélie ALLEON - Marie ALLOIX - Chantal ALLONCLE - Janine ALLONCLE - Séverine ALVAREZ - Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU - Kérha AMIRI - Olivier AMOS - Alexis ANASTASE - Jean-Marc ANDRÉ - Josianne ANGE - Carole ANTHEUNUS - Florence ARMAND - Nichole ARMES - Edwige ARNAUD - Bruno ARNOUX - Barbara AROD - Corine ARSAC - Adrien ARTIGE - Rosaline ASLANIAN-HABRARD - Franck ASTIER - Carole ATHALE - Alain AUBERT - Geneviève AUDIBERT - Monique AUGÉ - ROUVIERE - Alain AUGER - Sandrine AUGIER - Christophe AUGUGLIARO - François AUROUX - Sébastien AVIT - Marie-Renée AVON - Jérôme AVRIL - Elodie AYGLON - Michel AYMES - Agnès BABILLON - Gêrôme BABIN Gêrôme - Benoit BACHELIN - Sandrine BADON - Richard BAEZA - Brigitte BAJARD - Patrick BALDENVECK - Jean-Pierre BANC - Kristofer BANC - Christelle BANC - Sylvie BANCHET - Fabrice BAR - Hélène BARBIER - Nicolas BARBIER - Vincent BARD - Robert BARDE - Nathalie BARNASSON - Monique BARNASSON - Séverine BARNERON - Philippe BARNERON - Catherine BARNERON - Laurent BARRAL - Elodie BARRET - Marie-Agnès BARRIER - Carole BARRUYER - Daniel BARRUYER - Francis BARRY - Eric BARSCZUS - Ghilaine BARTHELON - Yves BASTION - Véronique BAUDOUIN - Franck BAYLE - Marie-José BAYOUD-TORRES - Alain BEC - Bertrand BÉCORPI - Jeremy BEDOUIN - Gilbert BELDA - Manon BELDA - Lionel BELLANGER - Cyril BELLE - Thierry BELLE - Christine BELLE - François BELLIER - Rachel BELLIER BRESSON - Christophe BELLISSARD - Adem BENCHELLOUG - Delphine BENISTANT - Renaud BENISTANT - Gilles BENOKBA - Schahrazad BENSADI - Marine BENTKOWSKI-VERNHES - Stéphane BERARD - Christiane BERERD - Alexandre BERGER - Michel BERNABE - Christian BERNARD - Patrick BERNARD - Michel BERNE - Frédéric BERNE - Pascal BERRANGER - Joël BERRUYER - Jean-Baptiste BERTAUD - Danièle BERTHONNET - Gabriella BERTINI - Patrice BERTRAND - Magda BERTRAND-COLLOREDO - Marc BESSET - Amélie BESSON - Isabelle BESSON - Aurélie BICHON-LAROQUE - Daniel BIHLET - Lionel BILLARD - Chantal BILLIET - Caroline BILLION-REY - Luc BLOSSAT - Alain BLACHE - Jean-Luc BLACHE - Thomas BLACHE - Aurore BLACHE - Fabrice BLACHON - Alexandre BLANC - Christine BLANC - Marie-Françoise BLANC - Laure BLANDIN JOUBERT - Olimpia BLASCO - Isabelle BLASSENAC - Michelle BLESSON - Marcelle BODIGER - Alain BOINOT - Thierry BOISSIEUX - Antoine BOLUDA - Nicolas BONHOURS - Stevie BONNARD - Gilles BONNARDEL - Jérôme BONNARDEL - Laurent BONNARDEL - Joël BONNET - Alain BONNET - Alexandra BONOD-FERRIEUX - Christian BORDAZ - Pauline BOREL - Pascal BOS - Jean-François BOSSANNE - Apolline BOSSANNE - Marie-Joséphine BOSSAN-PICAUD - Merim BOUABDELLAH - Florence Bouchet - Patrice BOUCHET - Jean-Michel BOUCHON - Séverine BOUIT - Geneviève BOUX - Hélène BOULAS - Amandine BOUNIOL - Céliena BOURNE - Sébastien BOUTHERIN - Tiphaine BOUVAREL - Gregory BOUVERON - Chrystelle BOUVIER - Michel BOUY - Nicole BOUY - Yasmina BOYADJIAN - Philippe BOYER - Gilles BRAGHINI - Lionel BRARD - Pierre BREDEAU - Blandine BREMARD - Marie-Christine BRES - Florence BRES DUFOUR - Rémi BRET - Vincent BRET - Patrick BRET-DIT-BUISSON - Sandrine BRIATTE - Patrice BRIENT - Patrick BROCHIER - Marie BROIZAT - Nathalie BROUSSE - Suzanne BROT - Daniel BRUCHOWETSKY - Jean-Luc BRUNET - Jean-Jacques BRUSCHINI - Virginie BRUYERE - Christophe BUFFIERE - Eric BUGNAZET - Yoann BUISSON - David BUISSON - Carole BURAI - Laurent BURAI - Richard BURCET - Marie-Claude CACHARD - Sandrine CACHOT - Jonathan CAFFYN - Jean-Pierre CAILLET - Claude CALANDRE - Christian CALLEJA - Jérôme CAMACHO - David CAMMARANO - Pierre-Yves CANET - Pierre CANTAGRILL - Séverine CAPOGNA - Martine CARAYON - Christian CARLAC - Maria CARLOMAGNO - Sébastien CARMET - Christophe

**Merci aux citoyens,
aux élus municipaux
et communautaires
qui ont participé
à l'élaboration du
projet de territoire**

Martine CASCALES - Marie-Thérèse CASTAING - Lucie Vincent CAUSSE - Fabien CAYRAT - Françoise CHABANEL - Marie-Ange CHABEERT - Sonia Marielle CHAINTREUIL - Laurent CHALAVON - CHALENDARD - Anne CHALEYAT - Jean-Paul CHALOIN - Sébastien CHAMBAUD - Lilian CHAMPAUZAC - Claire CHAMPEL - Valérie CHAMPEY CHAPIGNAC - Olivier CHAPMAN - Anne CHARBONNEL Rémy CHARLY - Luc CHARPENTIER - Jeanine Bruno CHARVE - Roger CHARVIN - Marie-Christine - Françoise CHAZAL - Yves CHAZALET - Magali Christelle CHEVALIER - Helene CHEVALIER - Nadine CHOMEL - Ghislain CHOPARD - Jonathan CHOSSON - Sonia CHOVIN - Pierrick CLARET - André CLÉMENT - Thibault - CLÉMENT - Danielle CLÉMENT - Élise CLÉMENT - Anne CLERC-LE-PAGE - Benjamin CLET - Amanda CLOUZEAU - Pierre CLUTIER - Denis CLUZEL - André CLUZEL - François COAT - Annie-Claude COCOUAL - Julien COFFIN - Daniel COHET - Anne-Laure COINDRE - Yves COING - Catherine COINTE - Nicole COLLIN - Pierre COLOMB - Marie-Pierre COMBET - Chantal COMBET - Jean-Luc COMBRISSE - David COMPERE - Isabelle CONSTANS - Guy CORBY - Marie CORNUT-CHAUVINC - Didier CORRIGNAN - Alexandre CORTOT - Christian COTTINI - Cédric COUR - Anthony COURBON-PASQUALINI - Denis COURTHIAL - Patrice COURTHIAL - Carine COURTHIAL - Baptistin COURTHIAL - Stéphane COUSIN - Audrey COUTURIER - Léo CRESPO - Marie CRETE - Lionel CRON - Jean-Paul CROUZET - Valéria CROUZET - Bernard CROZAT - Francine CULOSSE - Monique DA COSTA - Monica DA SILVA - Christiane DALICIEUX - Laurence DALLARD - Coralie DAMAISIN-JAMONET - François DAMIRON - Lionel DAMIRON - Nicolas DARAGON - Marcel DATIN - Christine DE ALMEIDA - Carole DE JOUX - Virginie DE ROSSI - Jean-Pierre DEBAYLE - Eliane DEFRANCE - Marlène DEFRANCE - Florence DEGOUGE - Martine DEL BARRIO - Francesco DEL BOVE - Dimitri DELAIGUES - Françoise DELAMONTAGNE - Sébastien DELARBRE - Bruno DELAYE - Florian DELENCRE - Georges DELOCHE - Sylvie DELOCHE - Jean-Marie DELOLY - Hélène DEPIT - Hervé DEPREUX - Stéphanie DESBAR - Hélène DESESTRETS - Raphaëlle DESGRAND - Paul DESPESE - Alexandre DESPESE - Gaspar DESPLANQUES - Arlette DESSEMOND - Florane DIAKITE - Mamadou DIALLO - Christian DIDIER - Hélène DIEULEVEUT - Pierre-Marie DIEVAL - Sylvain DILLENSEGER - Céline DINIS - Anthony DIPALO - Claudine DIRATZONIAN - Franck DIRATZONIAN-DAUMAS - Michel DOBEL - Franck DOCHIER - Christine DOELSCH - Jean-Pierre DOMINGUEZ - Odile DOREY - Anthony DORONZO - Philippe DOUVRE - Cécile DOYON - Régine DRAGON - Olivier DRAGON - Xavier DRUART - Anne-Marie DUBOIS - Sabrina DUBOIS - Bernard DUC - Gwendoline DUC - Henri DUC - Damien DUCHAMP - Julien DUCHENE - Jean-Claude DUCLAUX - Nathalie DUCROS - Olivier DUMARCHE - Francis DUMAS - Denise DUMONCHAU - Rémi DUPRE-LA-TOUR - Sylviane DUPRET - Bénédicte DURAND - Yannick DURAND - Laurent DURET - Yoann DURIF - Sébastien ECHEVIN - Patrick EFFANTIN - Jean-Luc EFFANTIN - Fabien EMERY - James EPTING - Yann ESCOFFIER - Fabienne ESPOSITO - Aurélien ESPRIT - Christian ESTEVES - Berthe FACCHINETTI - Marie FAGE - Sylvie FAGUIN - Anne FALCHERO-MONTES - Jean FALETTO - Didier FAQUIN - Joël FAREVELON - Bastien FARGEOT - Florent FAUCHERY - Marie-Claire FAURE - Gilles FAURE - Sylvette FAURE - Laure-Elise FAURE - Sylvain FAURIEL - Dimitri FAVRE-NICOLIN - Jérémy FERNANDEZ - Céline FERRAND - Nicole FERREIRA - Céline FERREIRA-VALLA - Pierre FERRIER - Corine FHAL - Jocelyn FIAT - Christine FIGUET - Marc FONTAINE - Jean-Paul FONTAINE - Cyrille FONTANEZ - Marie-Claude FOULHOUX - Clémence FOUQUE-JAUBERT - Laurence FOUREL-EDELBLUTH - Jeannine FOURNAT - Jean-Noël FOURNAT - Laurine FRAISSE - Emilie FRAISSE - Guillaume FRANDON-MOTTET - Charline FRANQUET-BOURGEON - Chantal FUCILI - Vincent FUGIER - Francine GAILLARD - Jean-François GALLAND - Sylvie GARAND - Valérie GARCIA - Guiseppa GARETTI - Thierry GARNIER - Gilles GARNIER - Christian GARNIER - Carine GARO - Mathieu GASCARD - Patrice GAUDENECHÉ - Philippine GAULT - Christian GAUTHIER - Fabrice GAY - Marie-Danielle GELIBERT - Agnès GENDRON - Mathias GENDRON - Dominique GENTIAL - Cécile GERARD-ESQUEL - Tanguy GERLAND - Christophe GERMAIN - Henri GERMAIN - Franck GERVASON - Willy GILHARD - Isabelle GILLES - Philippe GILLES - Nicolas GINOT - Léo GIRARD - Geneviève GIRARD - Fabrice GIRAUDEAU - Jeannine GIRES - Gérard GIRON - Dominique GIROT - Laurent GIVET - Catherine GLAZKOFF - David GOMEZ - Frederic GONIN - Audrey GONSON - Denis GONZALES - Stéphane GORCE - Damien GOT - Gilbert GOUDARD - Danielle GOUDARD - Marcel GOUSSE - Colette GRAILLAT - Michel GRANDOUILLER - Lucie GRANGE - Philippe GRANGEON - Anne-Marie GRANGER - Sophie GREGOIRE - Olivier GREGOIRE - Alberte GREGOIRE - Jean-Emmanuel GREGORIO - Thierry GRICOURT - Marion GRILLERE - Damien GRILLOT - Cécile GRILLOT - Nathalie GROULARD - Patrick GROUPIERRE - Daniel GROUSSON - Laetitia GRUBER - Alexandra GUÉDY - Aurore GUERIMAND - Freddy GUERIN - Estelle GUICHARD - Barbara GUICHARD - Valérie GUICHARD - Nicolas GUICHARD - Bernard GUICHARD - Ludovic GUIGAL

- Manuel GUILHERMET - Jean-Luc GUILHOT - Caroline GUILHOT - Karine GUILLEMINOT - Stéphanie GUILLERMET - Catherine GUILLET - Eliane GUILLON
- Jérôme GUILLOUD - Joseph GUINARD - Cécile GUYON - Marjory HAFSOUNI - Linda HAJJARI - Michèle HAMET - Pascal HANSBERQUE - Sébastien
HAUGUEL - Nathalie HAUSTANT - Véronique HECTOR-BELLIER - Yann HEIMBOURGER - Thierry HERAUD - Nadia HERNOUNE - Nicolas HERVIOU - Patrice
HORNY - Philippe HOURDOU - Stéphanie HOuset - Delphine HUGOT - Maurice HUGUES - Thomas HURIEZ - Nathalie ILIOZER - Claude ILLY - Daniel IMBERT
- Laurent IMBERT - Catherine INFUSO - Philippe IROLLA - Laurent JACQUOT - Wilfried JAILLET - Manuel JAMAKORZIAN - Joëlle JANTON - Isabelle JANVIER
- Christine JARGEAT - Agnès JAUBERT - Julie JEAN - Marie-Jo JEAN - Florian JEUNOT - Danielle JOLLAND - Laurent JOUD - Emmanuel JOURDAN - Gérard
JOURDAN - Lydie JUBAN - Michel JULIEN - Bruno JULIEN - Estelle JULLIEN - Anne JUNG - Pascal JUNIQUE - Marie-Hélène JUVENON - Malika KARA-
LAOUAR - Rachida KHIATI - Jacques KIENE - Antonin KOSZULINSKI - Anne-Charlotte KUBICKI - Philippe LABADENS - Jean-Marie LABLANQUI - Paulette
LACROIX - Carole LADREIT - Martine LAGUT - Isabelle LAMBERT - Fabrice LAMOUILLE - Gaëlle LANCIEN - Max LANNOY - Théo LANOTTE - Agnès LAPEYRE
- Alexandre LAPICOTIERE - Etienne LARAT - Cyril LARAT - Marinette LARGEAU - Stéphane LARRA - Fabrice LARUE - Pierre LAURENT - Arnaud LAVENDOMNE
- Christophe LAVIGNE - Guy LE DROGO - Kevin LE GOFF - Helene LE MEUR - Fred LECLERC - Valérie LECLERE - Aline LEDOUX - Thomas LEFEVRE - Patrick
LEFRANC - Yannick LEGENDRE - Nadège LEGER - Louis LEGRAND - Didier LEJOUR - Patrick LEMAITRE - Nathalie LENQUETTE - David LEOGIER - Daniel
LEROY - Loïc LEXTRAIT - Emmanuella LIABEUF - Marie-Françoise LIEGE - Yvan LONGINOTTI - Julie LOPES - Céline LOPEZ - Amandine LOUIS - Nicolas
LOURDIN - Gérard LUNEL - Marc LYKO - Bernadette MACHON - Valérie MACQUAIRE - Patricia MAGNAT - Pierre-Olivier MAHAUX - Magali MAHÉ - Christine
MAIRE - Florence MAIRE - Laetitia MALMAISON - Jérôme MALORON - Philippe MALOSSANE - Florence MALOSSANE - Adeline MALOT - Pauline MANDARON
- Sylvie MANGIONE - Daniel MANSON - Nadine MANTEAUX - Régis MARCEL - Françoise MARCON - Stephan MARGARON - Sophie MARGULIEW - Stéphanie
MARILLAT - Sandrine MARION - Véronique MARION - Isabelle MARION-DUMOULIN - Gayanée MARKARIAN - Michel MARTIN - Jill MARTIN - Nicole MARTIN-
LAURENT - Florian MARTIN - Emmanuelle MARTINEZ - Xavier MARTINON - Julien MARTIN-SISTERON - Frédérique MARTY - Claude MARY - Nancie MASSIN
- SERGE MASSON - Isabelle MATHIEU - Jérôme MAURE - Caroline MAUREL - Salvatore MAURO - Benoit MAYAUD - Camille MAZEROUX - Georges MAZET -
Corinne MAZET - André MEGE - Florent MEJEAN - Pierre MELESI - Patrick MENETRIEUX - Thérèse MERIT - Marie-Christiane MESSUE - Dominique
MESTDAGH - Nelly MÉTIFIOT-CHAMBON - Marie-Thérèse MEYER - Bernard MICHEL - Emeric MICHEL - Fabien MICHEL - Laurence MICHEL - Jacky
MICHELET - Noémie MICHELON - Patrick MICKOLAJCZAK - Marie-Odile MILHAN - Gaëlle MILLIAT-BILLEBAUD - Laurence MILLOT - Philippe MILLOT -
Pascal MINODIER - David MIRABEL - Marie-Hélène MIRAMONT - Cécile MISEROLLE - Benjamin MISSUD - Jonathan MOLIN - Stéphanie MOLLARD - Dominique
MOMBARD - Marguerite MONESTIER - Fernando MONICO - Ghislaine MONNA - Jean-Michel MONNET - Carole MONNET - Laurent MONNET - Agnès
MONNET - Sonia MONTAGNE - Edouard MONTALON - Chrystelle MONTELMARD - Pauline MONTERRAT - Christelle MONTHULE - Marie MONTMAGNON
- Fanély MONVILLE - Virginie MORAND - Stéphanie MORAND - Laurent MORE - Jean-Pierre MOREL - Frédéric MORENAS - Audrey MORGANTINI - Annabelle
MORILLAS - Jean-Luc MORIN - Séverine MORIN-BURAI - Armelle MOTSCH - Hugues MOTTET - Céline MOTTET - Carole MOTTUEL - Stéphanie MOULIN
- Emmanuel MOULIN - Céline MOUNIER - Marlène MOURIER - Odile MOURIER - Marie MOURIER - André MOURIQUAND - Michel MOURRARD - Sébastien
MOURRAT - Isabelle MOURVILLIER - Florian MOUTON - Rainier MOUTOT - Jean-Marie MOUTTET - Christophe MOYROUD - Daniel MUNIER - Armand
MURDINET - Estelle MURET - David NAVARRO - Sandrine NAZZI - Anne-Lise NELY - Nathalie NIESON - Elodie NODON - Catherine NOIN - Bruno NUTTENS
- Peggy OBERT - Pascal OBOUSSIER - Frédéric OCTAVE - Christophe OLLAT - Pauline OLLAT - Franck OLLER - Lorraine ORDENER - Xavier OUDILLE -
Catherine OUDILLE - Nadia OUTREQUIN - Marie-Myrtille PACHOUD - Isabelle PAGANI - Agnès PAGES - Wilfrid PAILHES à Frédéric PAINTER - Mélanie
PALCOUX - Gilbert PALLAIS - Catherine PALLIES-MARECHAL - Sébastien PALOMAS - Alban PANO - Christie PAPA - Jean-Claude PAPEAU - David PAQUIEN
- Lionel PAQUIEN - René PARREAU - Patrice PARTULA - Marie-Françoise PASCAL - Jean PASTOR - Pierrick PAUL - Cécile PAULET - Danièle PAYAN -
Monique PAYRE - Laurent PELAT-CHILLOT - Pierre PELLISSIER - Marion PELLOUX-PRAYER - Catherine PELTIER - Laurent PEMEANT - Jean-Pierre PENEL
- Louis PENOT - Christiane PERALDE - Martine PERALDE - Stéphane PERCHE - Pascal PEREZ - Yves PERNOT - Frédéric PERNOT - Jean-Paul PERRET -
Brigitte PERRET-LOMBARD - Dominique PERRIER - Denis PERRIOLAT - Nadia PERRISSOUD - Roselyne PERROT - Paul PERROT - Joseph PERROUD - Pascal
PERTUSA - Ellen PETIT - Etienne-Paul PETIT - Laure PEUILLOT - Marylène PEYRARD - Maryline PEYRET - Thierry PEYRON - Sylvie PEYSSON - Jean-François
PHILIBERT - Stéphane PHILIBERT - Séverine PIAT - Serge PICCA - Stéphane PICOD - Thierry PION - Julien PIPI - Françoise PIPIT - Anna PLACE - Jean-Marc
PLANEL - Laurent PLANTIER - Emilie PLANTIER - Joëlle PLEINET - Christelle POINAS AMIAR - Maxime POITHIER - Bernard PORCHER - Béatrice PORCHIER
- Thomas PORRIN - Alexandre POTHAIN - Régine POUGET-MATHIEU - Damien POUGNARD - Jérôme POUILLY - Bernard POURRET - Florent POUSTOLY -
Renaud POUTOT - Laurent POUZIN - Chantal POUZIN - Régis PRADON - Hélène PRAL - Isabelle PRAL - Patrick PRELON - Bernard PREVIEU - Serge
PROD'HOMME - Yohann PROST - Brigitte PRUVOST - Anne PRZYZYKI - Véronique PUGEAT - Jean-Félix PUPEL - Jean-Pierre PUZENAT - Carole PUZIN
- Michel QUENIN - Brigitte RACHON - Cécile RAFFIN - Sandrine RAJAUD - Christian RAMAT - Danielle RAMERINI - Timothé RAMIER - Célia RANC - Christiane
RANC - Georges RASTKLAN - Charlotte RATHE - Bruno RAVALLEAU - Hervé RAVEL - Amélie RAVEL - Michèle RAVELLI - Geoffrey REBATEL - Céline REBATTET
- Florence REBOULET - Hélène REBOULLET - Rachel REDON - Frédéric REGACHE - François REGAL - Audrey RENAUD - Jacques RENOUD-GRAPPIN -
Amélie RETAILLEAU - Florian REVERDY - Pierre REVOL - Christian REY - Patrick REYNAUD - Marlène REYNAUD - Claude REYNAUD - Jean-Luc REYNAUD -
Dominique REYNAUD - Déborah REYNAUD - Yann REYNAUD - Olivier RICHARD - Johanna RIMET - Joël RIMET - Virginie RIOLI - Bernard RIPOCHE - Catherine
RISSOAN - Florence RIVATON - Béatrice RIVOIRE - Nathalie ROBERT - Valentin ROBERT - David ROBERT - Alexandre ROBIN - Christelle ROBIN - Alain ROBIN
- Anick ROBIN - Frédéric ROBIN - Gérard ROCH - Olivier ROCHAS - Sabine ROCHE - Annie ROCHE - Nadège ROCHIER - Bernard RODILLON - Richard
RODRIGUEZ - Philippe ROGANI - Amandine ROIBET - Evelyne ROIBET - Jérôme ROLIN - Roger-Pierre ROLLAND - Christian ROLLAND - Benoit ROLLAND -
Brigitte ROLLET - Bernard ROLLIN - Jérôme ROMAIN - Marie-Madeleine RONGY - Didier RONZE - Mireille ROSIER - Dorothee ROULLET - Raphaël ROUMEAS
- Virginie ROUSSON-VERON - Laurence ROUYEYROL - Sylvie ROUVIER - Pascal ROUX - Nicolas ROUX - William ROUX - Nicolas ROUX - Isabelle ROUX - Gilles
ROUX - Josiane ROUX - Fabrice ROYER - Christian ROZO - Sébastien RUAZ - Beate RUNDLER - Françoise SABYS - Morgane SAILLOUR - Jean-Louis SAINT-
CLAIR - Olivier SALADINI - Philippe SALATA - Christian SALEDRES - Bernard SALIN - Jocelyne SALIQUES - Pedro SANCHEZ - Yves SANGOUARD - Michel
SANJUAN - Gilles SANNIER - Françoise SANTUCCI - Jean-Pierre SAPET - Noëlle SARROLA - Gilles SARROTTE - Jean-Michel SARZIER - Éric SAULLE - Nelly
SAUREL - Isabelle SAVIOT - William SAVOYE - Damien SCALVINI - Nicolas SCHEICHTELE - Marie-José SEGUIN - Mahrez SELLAMI - Mactar SENE - Fabrice
SENERCHIA - Patrick SERMET - Lorane SERRET - Bruno SERVIAN - Elfi SEYVET - Sabine SEYVET - Fabienne SGRO - Eric SIMONET - Alain SIVAN - Christelle
SŒUR - Bérangère SOLER - Georges SORREL - Morgane SOUCHARD - Jean-Marc SOUCIET - Franck SOULIGNAC - François STEVENIN - Martine
SUNDBERG - Stéphanie SYLLARD - Dominique SYLVESTRE - Jeanine TACHDJIAN - Robert TAFANKEJIAN - Sophie TANCHON - Sonia TANIOS - Virginie
TARDY - Sabine TAULEIGNE - Annie-Paule TENNERONI - Adeline TERRAIL - Laurent TERRAIL - Alain TERRAIL - Christian TERRY - Clara TETREL - Romain
TEUFERT - Béatrice TEYSSOT - Sylvie THEZIER - Virginie THIBAUDEAU - Brigitte THIVOLLE - Michelle THOLOMET - Alexandre THOMASSET - Laurence
THON - Marina THON - Marie-Hélène THORAVALE - Frankline THYRARD - Nicole TISSEYRE - Paolino TOLA - Félix TONI - Jean-Benoit TONI - Anne-Lise TOSI
- Elsa TOURNEBIZE - Pierre TRAPIER - Frédéric TREILLE - Frédéric TREMBLAY - Dimitri TREUVEY - Luc TROULLIER - Natacha TRUCHET-COMTE -
Françoise TURC - Perrine URBAIN - Thomas VALENTIN - Lydie VALENTIN - Stéphane VALETTE - René VALETTE - Jean-Michel VALLA - Jean-Marc VALLA -
Christophe VALLA - Alain VALLET - Cyril VALLON - Bernard VALLON - Murielle VALLON - Laurence VANARET - Corinne VANDECASTEELE - Francis
VANDERMOERE - Rachel VAQUE - Henri VARACCA - Laurent VARES - Frédéric VASSY - Jean-Louis VASSY - Isabelle VATANT - Lydie VEISSEIX - Béatrix
VERILLAUD - Guillaume VEY - Cathy VEY-FARCE - Maud VEYRIER SARMEO - Angélique VIAL - Sandrine VICTOIRON - Lysiane VIDANA - Sylvie VIGIER -
Mireille VIGNARD - Françoise VIGNON - Henry VIGNON - Gilbert VIGNON - Valérie VILLARD - Benoit VILLARD - Alain VILLARD - Sylvie VINCENT - Annick
VINCENT - Karine VIOSSAT - Laurent VIOSSAT - Bruno VITTE - Caroline VIVANCOS - Médéric VOISIN - Claude VOSSEY - Franck VOSSIER - Dominique
VOSSIER - Isabelle WICKI - Nicolas WILHELM - Jean-Marie WOZNIK - Ani YAKHINIAN - Yasin YILDIRIM - Nathalie ZAMMIT-HELMER - Patrick ZANI - Martin
ZANOTTI - Michel ZINZUIS - Alain ZUCCHINELLI

